

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 mars 2019

SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 1767)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1919

présenté par
M. Mesnier

ARTICLE 7 B

À la fin de la seconde phrase de l'alinéa 3, substituer au mot :

« actions »

le mot :

« objectifs ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.